



Rapport annuel **2024**

Table des matières

03	Mot du président
04	Mot du directeur général
06	Mission Vision Valeurs
08	Le service des ressources humaines
12	Organigramme
14	La régie en chiffres
16	Division des mesures préventives
20	Division des opérations
22	Escouades spécialisées
23	Division des ressources matérielles
24	Division de la formation
25	Centre de formation incendie de la Vallée-du-Richelieu
26	Finances rapport financier

Mot du président



La présentation du rapport annuel constitue indéniablement un moment privilégié pour souligner le parcours de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR) au fil des années. L'année 2024 a joué un rôle déterminant dans notre développement, marquée par des réflexions stratégiques approfondies et des réalisations majeures qui témoignent de notre engagement à améliorer continuellement l'efficacité de nos services.

L'année a débuté par un atelier de réflexion sous forme de « lac à l'épaule » qui fut une occasion idéale pour se questionner sur nos orientations et actions à entreprendre. Ce travail collaboratif a permis de poser les bases de priorités claires qui orienteront nos actions pour les années à venir, tout en renforçant notre engagement à offrir une sécurité de qualité à la population de nos six (6) villes et municipalités membres. Ces échanges ont aussi permis de confirmer notre engagement à développer une organisation performante et mobilisante.

Une des étapes les plus marquantes de la dernière année a été la fin des travaux de construction de la caserne 21 à Beloeil et le déménagement vers cette nouvelle installation moderne et fonctionnelle. L'inauguration officielle de cette nouvelle caserne a eu lieu à l'automne 2024 lors d'un événement festif rassemblant plusieurs dignitaires, le personnel de la RISIVR et d'anciens pompiers de la région.

En conclusion, les réalisations de cette année témoignent de la solidité de notre organisation et de notre capacité à répondre aux besoins croissants des citoyen·ne·s. Nous sommes confiants que les actions et priorités établies en 2024 guideront la RISIVR vers un avenir à la hauteur des défis à venir.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel pour leur dévouement et leur travail exceptionnel tout au long de cette année. Ensemble, nous continuons de bâtir une organisation plus forte, plus efficace et toujours plus proche de ses citoyens.

Normand Teasdale

Président du conseil d'administration

Mot du directeur général, secrétaire et directeur de la sécurité incendie



C'est avec une grande fierté que je présente, au nom de toute l'équipe de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, le sixième rapport annuel depuis le regroupement, en 2019, des cinq services de sécurité incendie qui composent notre organisation. L'année 2024 a été marquée par des moments significatifs, dont la première cérémonie de reconnaissance du personnel, tenue en octobre. Cet événement a offert l'opportunité de célébrer le travail exceptionnel de nos employés et de remettre des distinctions honorant les années de service, ainsi que les prestigieuses médailles et barrettes de services distingués.

Nous avons honoré plusieurs de nos membres pour leur fidélité et leur contribution inestimable, certains allant jusqu'à quarante-cinq (45) années de service, dont deux de nos employés. Leur dévouement quotidien témoigne de leur professionnalisme et de leur passion pour la sécurité de nos communautés. Ces distinctions ne sont pas seulement un acte de reconnaissance, mais aussi un encouragement à poursuivre l'excellence. Ces valeurs organisationnelles de reconnaissance, d'intégrité, de dépassement et d'engagement sont au cœur de toutes nos actions et guident chaque membre de notre équipe.

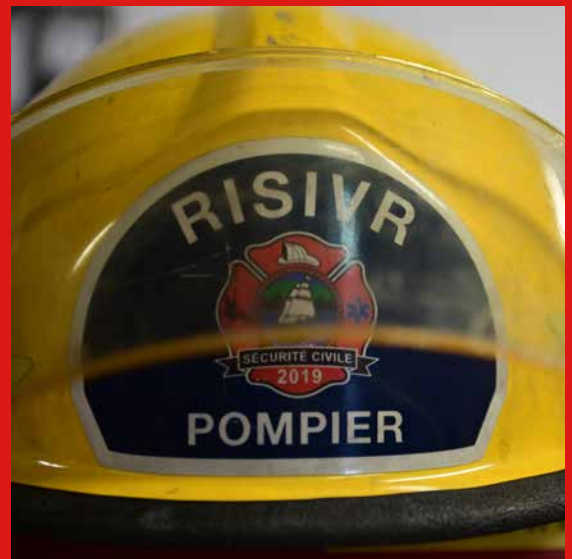
Tout au long de l'année, notre personnel a également activement participé à plusieurs activités éducatives et de prévention des incendies, en collaboration avec nos partenaires. Ces initiatives permettent de sensibiliser la population aux risques d'incendie et de promouvoir des comportements sécuritaires, contribuant ainsi à la réduction des incendies.

Enfin, nous avons répondu à plus de 1 235 appels d'urgence en 2024, dont 57 feux de bâtiments. Ces interventions témoignent de la réactivité et du professionnalisme de nos équipes, qui assurent la sécurité des citoyens 24 heures sur 24. Le travail acharné de nos pompiers, préventionnistes et de notre personnel administratif contribue à maintenir un environnement plus sûr pour notre communauté.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration, l'ensemble du personnel et nos différents partenaires qui contribuent à la réalisation de notre mission à l'endroit de nos citoyen·ne·s.

Pierre-Damien Arel, MAP

Directeur général, secrétaire et directeur
de la sécurité incendie



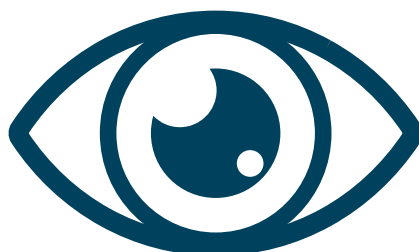
Notre mission

Être au service de la population en matière de sécurité incendie, de sauvetage et d'assistance en situation d'urgence.



Notre vision

D'ici 2027, d'être reconnue comme une régie incendie proactive et performante, dotée d'une culture organisationnelle mobilisatrice, qui reconnaît et favorise le développement professionnel de ses équipes en cohésion avec notre mission.



Nos valeurs

Engagement

Un engagement de tous les instants envers notre population, notre organisation et notre mission

Intégrité

L'intégrité envers mes responsabilités, mes collègues et mon organisation



Dépassement

Le dépassement pour demeurer toujours parmi l'élite de notre profession

Reconnaissance

La reconnaissance du dévouement et du travail de nos pairs



Le service des ressources humaines

La direction des ressources humaines a pour mission d'optimiser la gestion des effectifs en alignant les stratégies sur les objectifs et les enjeux de la Régie. Elle soutient les gestionnaires dans divers domaines de la gestion des ressources humaines, notamment les relations de travail, la rémunération et le développement organisationnel.

En 2024, la Régie a posé les premiers jalons d'une culture de reconnaissance en mettant en place des initiatives visant à valoriser l'engagement et le dévouement de ses employés. La politique en matière de reconnaissance a été actualisée. L'un des moments forts de l'année a été la tenue du tout premier gala de reconnaissance, une occasion privilégiée pour souligner les années de service de plusieurs membres du personnel ainsi que les départs à la retraite.

Dans le cadre de cet événement, la Régie a également honoré les pompiers comptant 20 et 30 ans de service dans un service de sécurité incendie, en leur remettant la médaille des services distingués décernée par la gouverneure générale du Canada. Nous avons eu l'honneur d'accueillir l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, qui a procédé à la remise officielle des insignes aux récipiendaires. Le conseil d'administration a d'ailleurs reconnu l'importance du travail effectué par les membres du comité de reconnaissance, gage du succès de cet événement.

Au total, ce sont 29 pompiers qui ont reçu cette distinction, témoignant ainsi de leur engagement exemplaire au sein de la profession.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la Régie a procédé aux nominations et aux promotions suivantes en 2024 :

Nominations 2024



Francis Quenneville
Pompier à temps plein
Janvier 2024



Daniel Casavant
Pompier éligible
à temps plein
Mai 2024

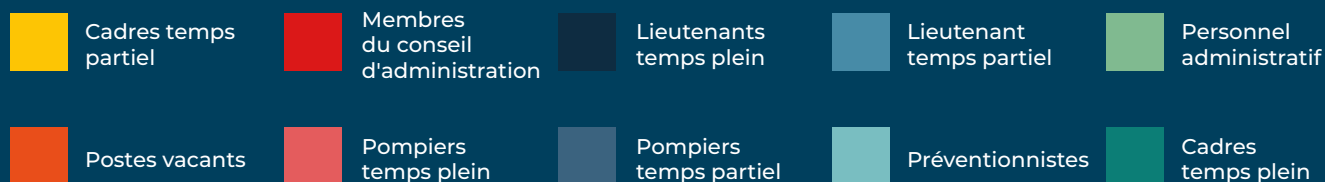
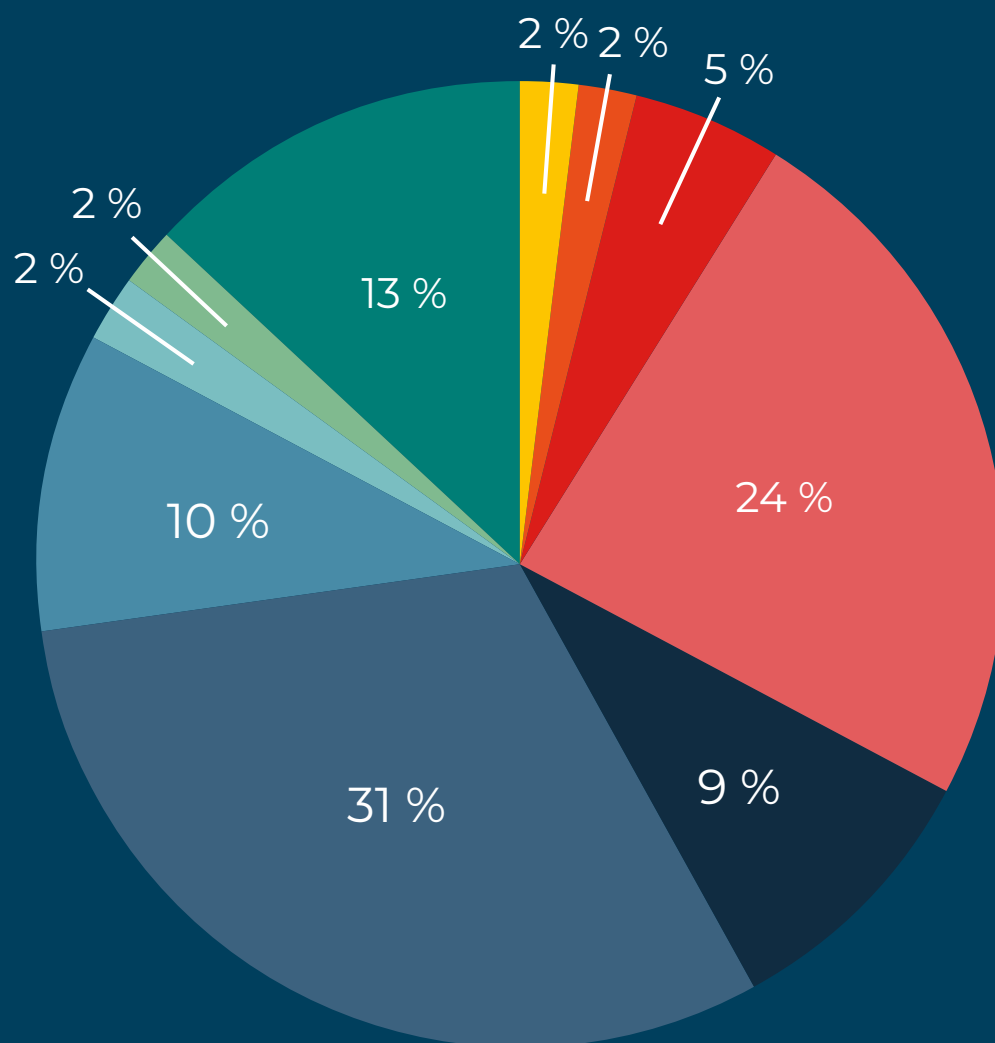


Pierre-Luc Gagné
Pompier à temps plein
Mai 2024



Pierre-Damien Arel
Directeur général,
secrétaire et directeur
de la sécurité incendie
Décembre 2024

Portrait des effectifs de la RISI Vallée-du-Richelieu

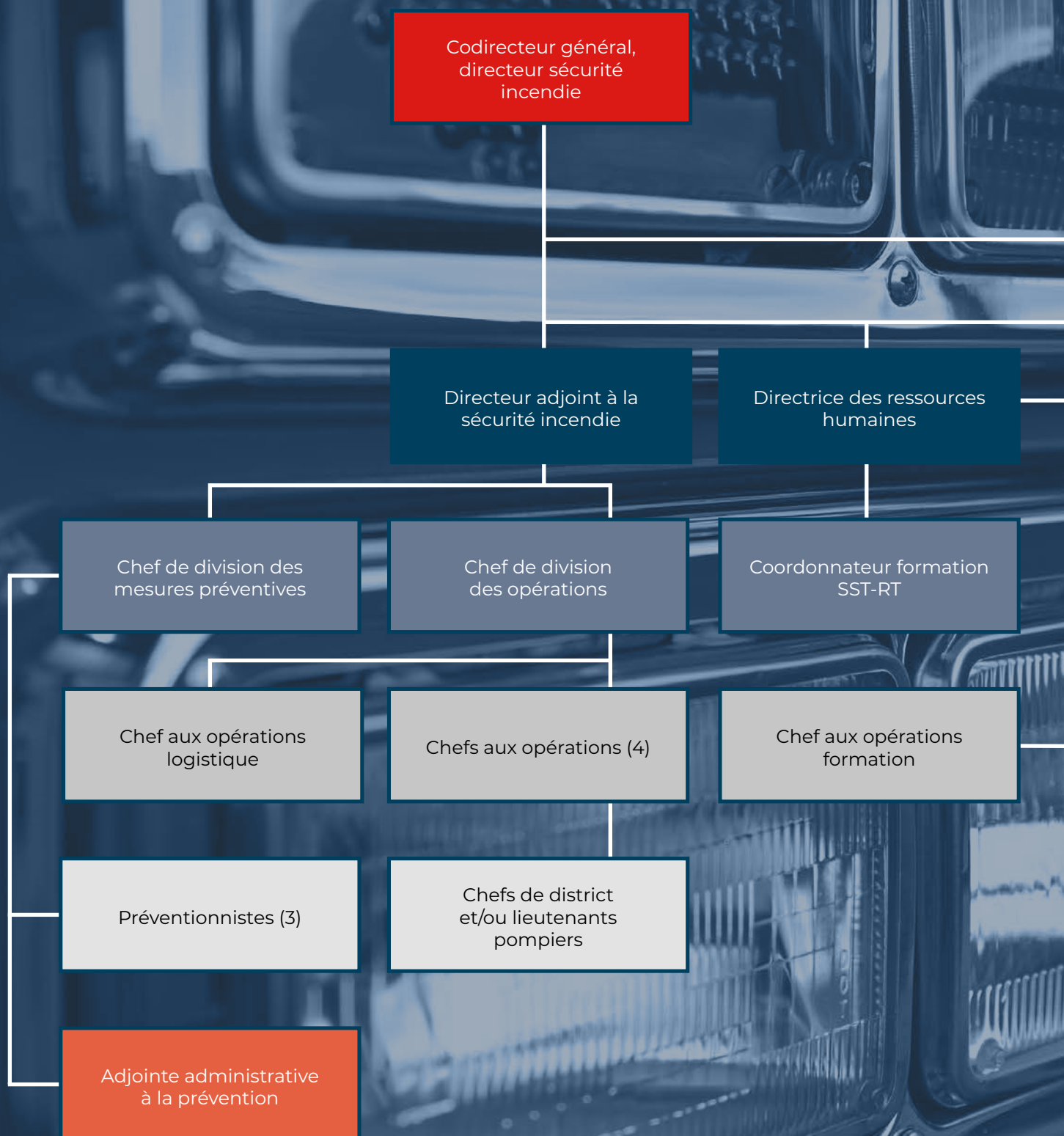


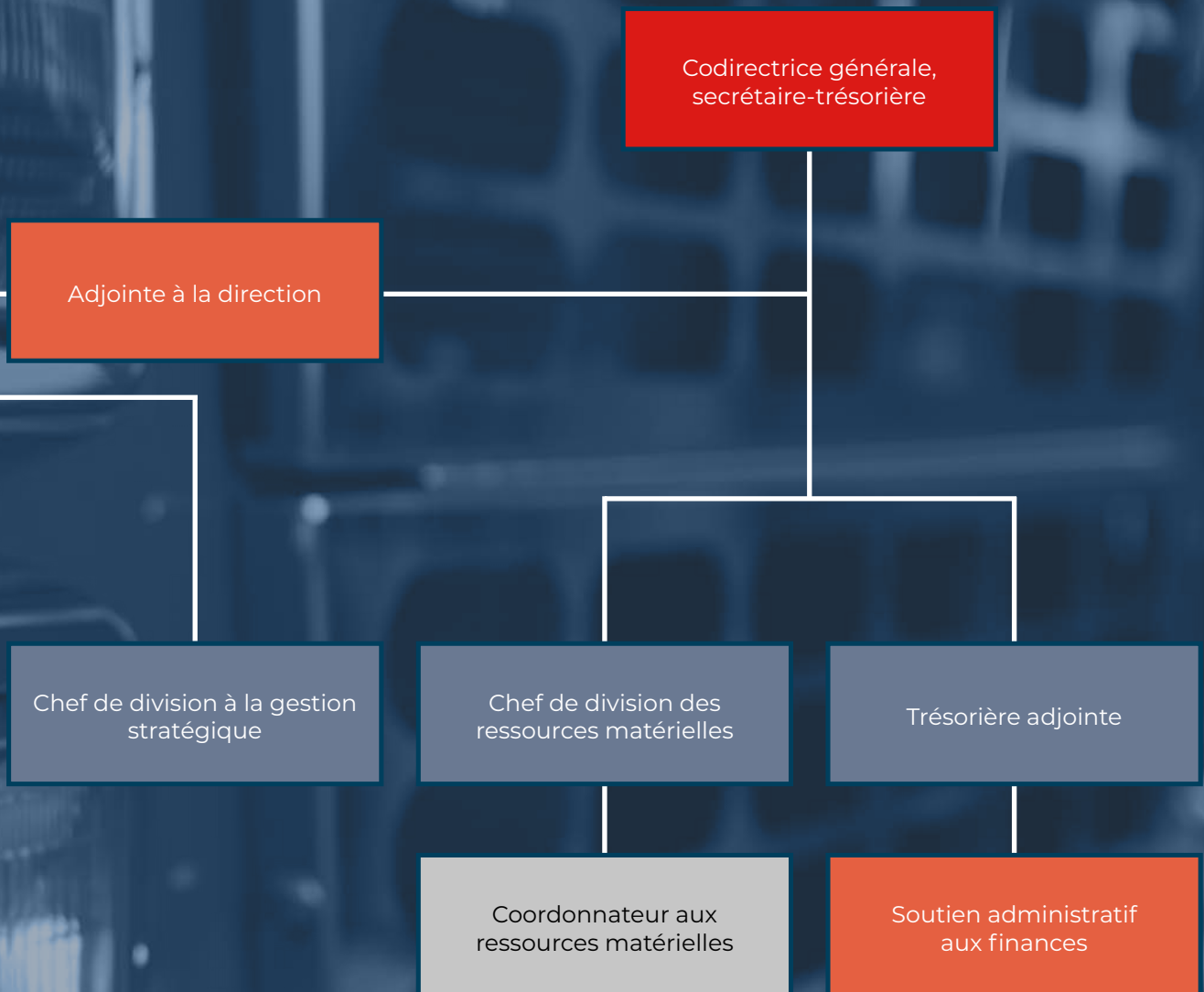
Soirée reconnaissance





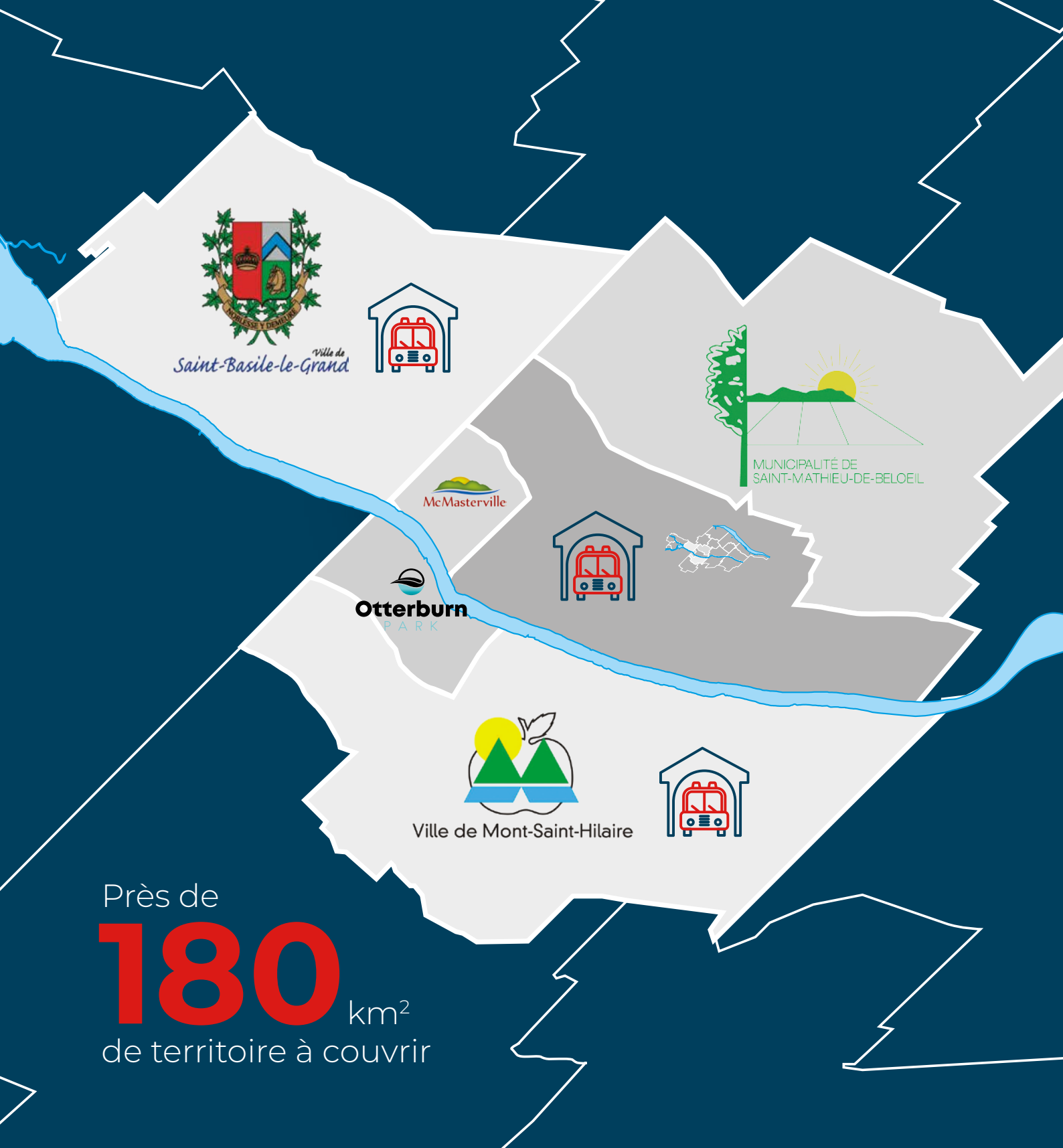
Organigramme





La régie en chiffres

6 villes et municipalités desservies



Près de
180 km²
de territoire à couvrir

3

casernes



plus de

80 352

citoyen.ne.s protégé.e.s



114

employé.e.s



1 235

interventions d'urgence



57

incendies de bâtiment



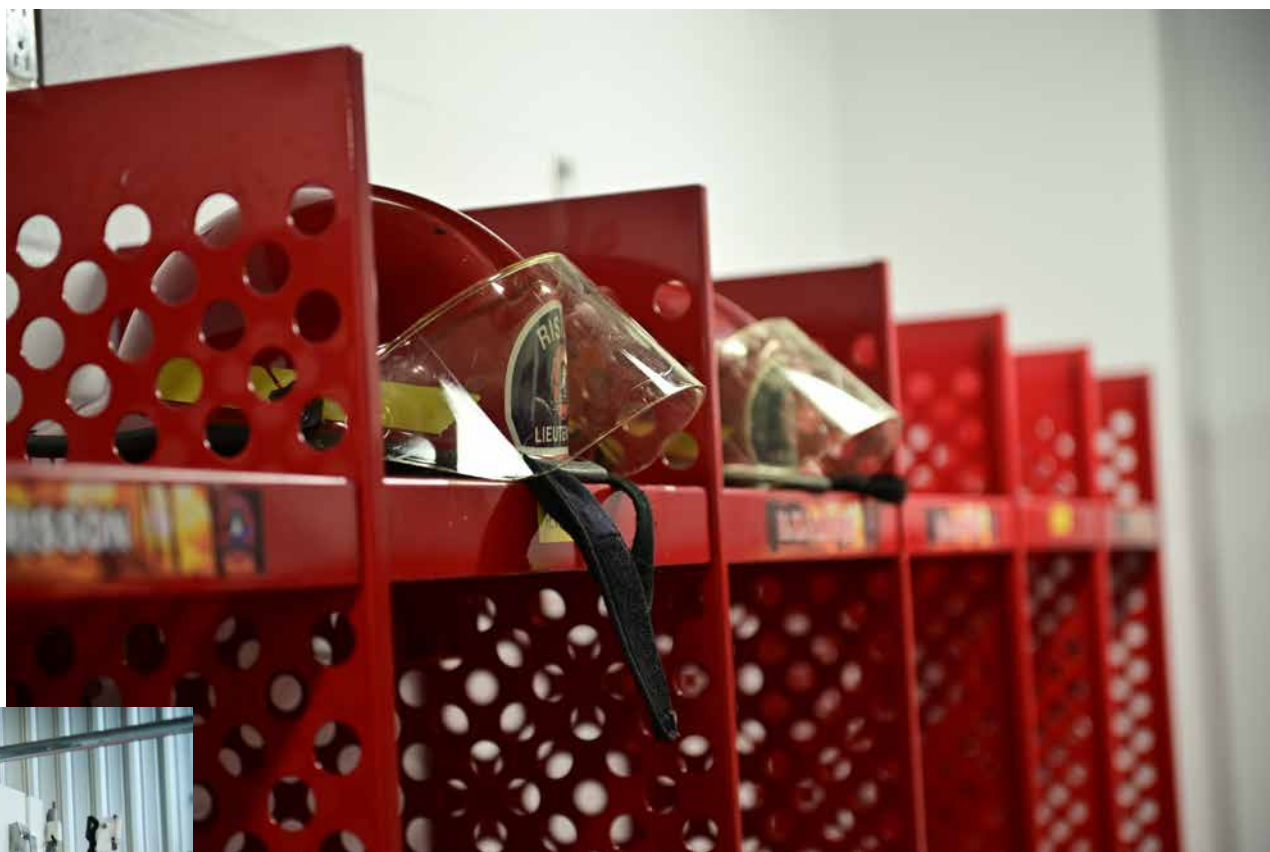
Division des mesures préventives

Au cours de l'année, nous avons répondu à un large éventail de demandes reflétant la diversité des préoccupations et des besoins du milieu. Parmi celles-ci, notons les plaintes relatives au voisinage, notamment en ce qui concerne les feux extérieurs, ainsi que les demandes de permis de brûlage en zone agricole.

Nous avons également procédé à l'inscription de citoyens au Programme de secours adaptés, analysé plusieurs plans et projets de construction, et réalisé diverses inspections conjointes en collaboration avec le service de l'urbanisme.

De nombreuses demandes portaient également sur des enjeux variés en matière de prévention incendie, tant de la part des citoyens que des municipalités. Par ailleurs, nous avons organisé des visites éducatives pour les enfants des centres de la petite enfance (CPE), et avons été sollicités pour assurer une présence lors des fêtes citoyennes organisées par les villes et leurs services des loisirs.





Résumé des activités liées à la division des mesures préventives 2024							
Natures des activités	OP	MSH	BEL	SMDB	MCM	SBLG	Total
Inspections et interventions préventives	37	97	132	36	36	64	402
Combustible Solide / appareils gaz	2	2	9	1	3	5	22
Éducation du public / kiosque / Évèn.	5	1	2	1	1	3	13
Secours adaptés	20	59	115	6	17	50	267
Étude plans / projets constructions	0	4	19	7	3	5	38
Exercices évacuations	6	21	26	1	8	14	76
Mesures préventives / autres	10	23	10	2	4	20	69
Total	80	207	313	54	72	161	887



Programme de vérification des avertisseurs de fumée (PVAf 2024)

L'année 2024 a marqué un tournant dans la gestion du Programme de vérification des avertisseurs de fumée (PVAf), avec l'intégration de l'autovérification à notre nouvelle plateforme numérique.

Grâce à un formulaire entièrement repensé et accessible directement depuis le site Internet de la Régie, les citoyens ont pu confirmer eux-mêmes la présence et le bon fonctionnement de leurs avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Cet outil interactif a permis un suivi en temps réel de la participation citoyenne, tout en facilitant la compilation des données recueillies.

De plus, la plateforme a offert une visibilité accrue sur les activités de terrain réalisées par nos équipes de pompiers tout au long de la période estivale.

Ville / Municipalités	Nombre de portes ciblées	Nombre de portes participantes	Endroits conformes
Beloil	834	725	639
McMasterville	938	335	278
Mont-Saint-Hilaire	1035	619	541
Otterburn Park	1037	359	325
Saint-Basile-le-Grand	831	521	445
Saint-Mathieu-de-Beloil	264	105	95
Total	4939	2664	2323

La combinaison de ces deux approches – l'autovérification en ligne et le travail de porte-à-porte – a permis d'atteindre une progression significative du taux de participation citoyenne. Alors qu'avant 2020, environ 38 % des portes recevaient une réponse, ce taux dépasse désormais les 65 %.

Cette amélioration se traduit par une sensibilisation plus efficace de la population à l'importance des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. À plus long terme, nous aspirons à instaurer une véritable culture d'autovérification au sein de la communauté, favorisant ainsi une meilleure sécurité résidentielle.

Programme de secours adaptés : un outil essentiel à faire connaître.

Le Programme de secours adaptés vise à recenser les personnes à mobilité réduite ou en situation de vulnérabilité présentes sur notre territoire, afin de mieux planifier leur prise en charge en cas d'urgence.

Bien que le registre compte actuellement entre 250 et 260 inscriptions, nous savons que ce nombre est bien en deçà de la réalité. La forte présence d'organismes communautaires offrant des services à cette clientèle dans notre région laisse présumer qu'un grand nombre de personnes admissibles ne sont pas encore inscrites.

Il est donc essentiel de poursuivre les efforts de promotion de ce programme. En effet, l'information qu'il fournit permet aux intervenants d'urgence, notamment les pompiers, d'adapter rapidement leur approche sur les lieux d'intervention et de localiser efficacement les personnes nécessitant une assistance pour l'évacuation.

La prévention incendie : Unir nos forces pour mieux sensibiliser.

Encore cette année, la Division des mesures préventives a activement participé au Comité provincial d'éducation du public en sécurité incendie. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons contribué à la création d'un cahier spécial publié dans les journaux de Montréal et de Québec, à l'occasion du lancement de la Semaine de la prévention incendie 2024.

Ce cahier, riche en contenu, traitait de plusieurs thématiques liées à la prévention des incendies à domicile, avec pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'outiller les citoyens afin de renforcer leur sécurité au quotidien.

La prévention incendie : mise en commun de nos forces!

Analyse des risques et causes d'incendie en 2024

Chaque année, la Division des mesures préventives compile et analyse les données relatives aux incendies survenus sur notre territoire. Cette démarche permet de dégager des tendances et de mieux comprendre les principales causes à l'origine des sinistres.

Qu'il s'agisse de négligence humaine, de mégots mal éteints, de défaillances électriques ou d'autres facteurs, l'objectif est de mesurer la fréquence de chacun de ces éléments afin d'ajuster nos messages de prévention en conséquence pour l'année suivante.

Les résultats de cette analyse ne servent pas uniquement à orienter nos actions locales. Ils sont également partagés à l'échelle régionale, notamment au sein de la MRCVR, afin de soutenir une approche concertée en matière d'éducation du public et de priorisation des messages de prévention incendie.

Vous trouverez ci-dessous un portrait des données recueillies pour l'année 2024, exclusivement sur le territoire desservi par la Régie :



Causes des incendies en 2024

- Erreur humaine
- Défaillance électrique
- Indéterminé
- Mauvais nettoyage / interposage
- Police
- Vice de construction / conception

Division des opérations



L'année 2024 a été marquée par des activités opérationnelles soutenues au sein de la Division des opérations de la RISIVR. La division a assuré une réponse rapide, efficace et sécuritaire à une large gamme d'interventions d'urgence, tout en maintenant un haut niveau de préparation et de professionnalisme.

La Division des opérations a pour mission de :

- Coordonner les interventions d'urgence sur le territoire couvert ;
- Assurer la sécurité des citoyens, des biens et de l'environnement lors d'incidents ;
- Maintenir une capacité d'intervention optimale grâce à l'entretien des équipements et la formation continue du personnel ;
- Collaborer avec les autres services municipaux et intermunicipaux pour répondre efficacement aux situations d'urgence.

Bilan des appels d'urgence							
Type d'intervention	BEL	MCM	MSH	OP	SBLG	SMDB	TOTAL
Incendies de bâtiments	18	6	13	4	11	5	57
Incendies de véhicules	8	0	9	0	1	2	20
Incendies extérieurs	27	6	18	9	13	5	78
Alarmes incendie / co	191	30	129	50	68	32	500
Accidents routiers	53	14	62	7	41	28	205
Interventions autres qu'incendie	100	25	95	38	59	24	341
Total	397	81	326	108	193	96	1201
Entraide municipale							34
Total d'interventions en 2024							1 235

Nombre de déplacements par caserne

Le bilan de l'année 2024 démontre une fois de plus la polyvalence, la rigueur et la disponibilité constante de notre régie face aux nombreuses situations d'urgence rencontrées sur le territoire.

La rapidité d'intervention, le professionnalisme sur le terrain et la coordination efficace entre les équipes ont permis de limiter les impacts des sinistres, tout en maintenant un haut niveau de sécurité pour la population. La capacité du service à s'adapter à des réalités en constante évolution, qu'il s'agisse des changements climatiques, des nouvelles technologies ou de l'augmentation des appels non liés au feu, est un indicateur fort de sa maturité opérationnelle.

En parallèle, des efforts soutenus ont été consacrés à la formation continue, à la prévention, et à la mise à jour des équipements, garantissant ainsi une préparation optimale pour les années à venir.

La Division des opérations poursuivra en 2025 son objectif fondamental :

offrir un service d'intervention rapide, sécuritaire et efficace, adapté aux besoins actuels et futurs des municipalités membres.



21 | BELOEIL



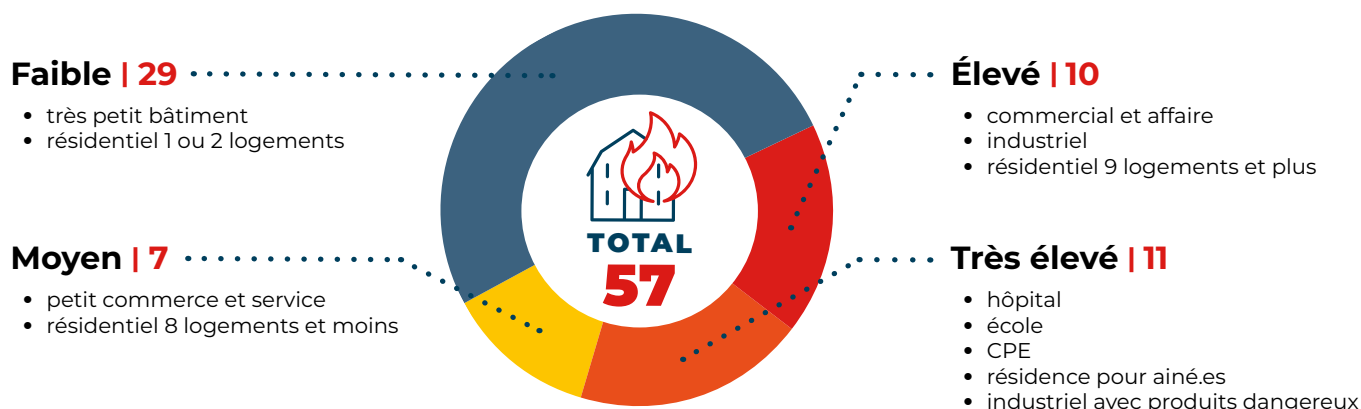
25 | SAINT-BASILE-LE-GRAND



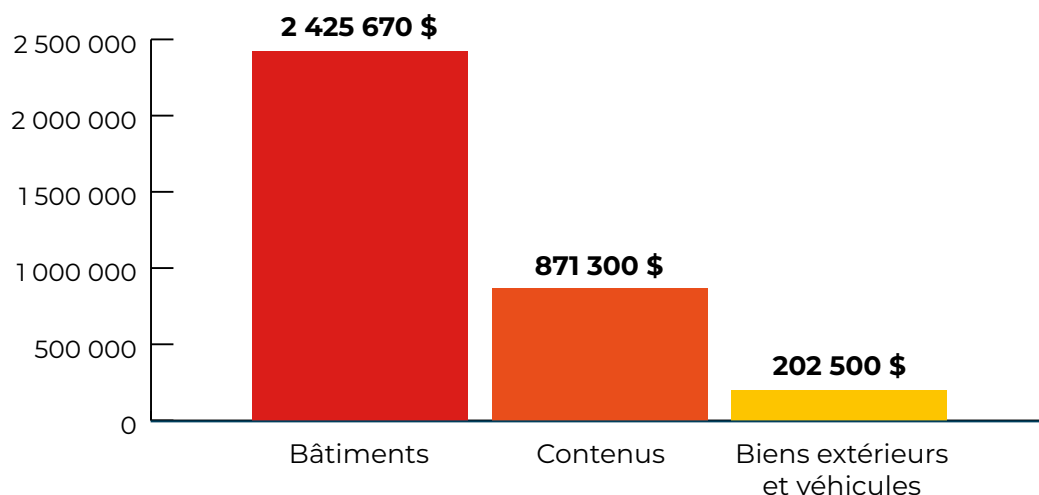
31 | MONT-SAINT-HILAIRE



Nombre d'incendies de bâtiments par catégories de risques



Détail des pertes matérielles en 2024



Il est important de souligner que, pour la sixième année consécutive sous la gestion de la Régie, aucun décès lié à un incendie n'a été enregistré sur l'ensemble de notre territoire.

Escouades spécialisées

En 2024, la RISIVR maintient des équipes spécialisées pour répondre à des besoins spécifiques nécessitant des compétences particulières et l'utilisation d'équipements spécialisés. Ces interventions, au-delà des tâches classiques liées au combat de l'incendie, exigent un entraînement continu et spécialisé de la part des membres de ces équipes.

Intervention nautique

L'équipe nautique et glace est formée pour intervenir sur les plans d'eau et sur la glace en situation d'urgence. En 2024, elle a effectué 6 interventions nautique et 1 intervention glace.

Intervention de sauvetage en milieu périlleux

Le groupe de recherches et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) est spécialisé dans les situations complexes nécessitant des interventions dans des lieux difficiles d'accès, tels que des bâtiments de grande hauteur, des silos à grain ou des terrains escarpés. En 2024, les techniciens du GRIMP ont été mobilisés 10 fois pour porter secours à des personnes en situation de danger sur le mont Saint-Hilaire pour assister les patrouilleurs de la Réserve naturelle Gault.

Intervention de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Grâce à la diversité du territoire de la RISIVR, incluant des zones agricoles, boisées et des sentiers de motoneiges et de véhicules tout-terrain, des interventions en dehors du réseau routier sont parfois nécessaires. En 2024, 4 interventions ont eu lieu pour assister des personnes en détresse difficilement accessible pour le support ambulancier.



Division des ressources matérielles

En 2024, la DRMI a poursuivi ses efforts en matière de gestion proactive des actifs, malgré un contexte difficile marqué par l'inflation et des délais de livraison prolongés pour les équipements spécialisés. Elle a consolidé les processus d'entretien préventif, optimisé l'utilisation des ressources budgétaires, et assuré la planification des achats, réparations et inspections obligatoires.

Parmi les faits saillants de l'année, notons la coordination complète de l'emménagement dans la nouvelle caserne 21, dont les opérations ont officiellement débuté le 31 octobre 2024, malgré un léger retard sur l'échéancier initial. L'équipe a fait preuve d'efficacité pour mener ce projet d'envergure tout en maintenant un haut niveau de service.

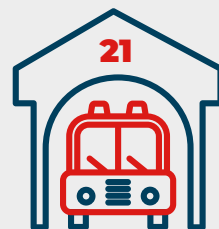
La division a également géré un parc de 27 véhicules et équipements roulants. La flotte de véhicules opérationnels se répartit selon les casernes les besoins fonctionnels et opérationnels du service.

En parallèle, la DRMI est responsable de l'entretien des casernes 21 (Beloeil) et 31 (Mont-Saint-Hilaire), ainsi que du suivi pour la caserne 25 (Saint-Basile-le-Grand), en collaboration avec la municipalité.

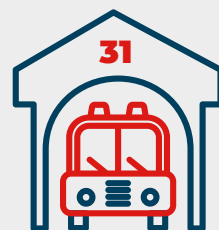
L'implantation d'un nouveau logiciel de requêtes et de gestion de nos actifs a permis une gestion centralisée et efficace. Un total de 870 requêtes ont été traitées au cours de l'année, couvrant un large éventail de besoins, de la maintenance à l'approvisionnement.

En plus des 870 requêtes traitées au cours de l'année, l'implantation de ce logiciel a permis d'améliorer considérablement la gestion de nos ressources matérielles. Grâce à ses fonctionnalités avancées, nous avons pu mettre en place un suivi rigoureux et structuré des programmes de remplacement de nos équipements critiques. Cette approche proactive s'inscrit dans notre engagement constant envers la sécurité et la protection de nos équipes d'intervention. Le logiciel a notamment facilité la priorisation des remplacements en fonction de l'usure, des normes en vigueur et des besoins opérationnels, assurant ainsi que nos pompiers disposent d'équipements fiables et conformes pour remplir leurs missions dans les meilleures conditions.

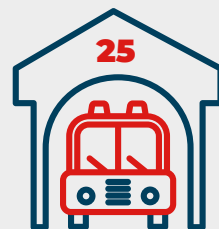
En conclusion, malgré la charge de travail importante, la division a démontré sa capacité à s'adapter, à innover et à gérer de front de multiples priorités, contribuant activement au bon fonctionnement de l'organisation.



- 1 autopompe
- 1 citerne
- 1 appareil élévation
- 1 unité de support
- 6 unités de service
- 2 remorques
- 1 unité nautique
- 1 camion antique



- 2 autopompes
- 1 appareil élévation
- 1 unité de support
- 1 unité de service
- 2 remorque
- 2 unités de prévention
- 1 véhicule tout terrain
- 1 unité d'évacuation hors route



- 2 autopompes
- 1 unité de service

Division de la formation

Formation et maintien des compétences opérationnelles

Afin de maintenir un haut niveau de compétence parmi les pompiers, le chef aux opérations responsable de la formation veille à alimenter continuellement les équipes en contenus pertinents, tant sur le plan théorique que pratique.



Les volets couverts incluent :

- L'intégration des nouveaux employés ;
- La préparation à des postes supérieurs ;
- L'adoption de nouvelles méthodes de travail instaurées par la division des opérations ;
- La formation continue ;
- Ainsi que l'entraînement conforme aux normes de santé et sécurité au travail.

En 2024, ce travail structuré a permis la diffusion de plus de 52 thématiques de formation et d'entraînement à l'ensemble du personnel affecté aux opérations.

Faits saillants de l'année :

- 480 heures de re certification en premiers soins complétées par 45 employés ;
- Un total de 6 174 heures de formation et d'entraînement régulier dispensées à tous les pompiers et officiers ;
- Création de guides, documents de référence et formulaires de suivi pour faciliter le travail des officiers et assurer la traçabilité des activités de formation de la RISIVR.

Centre de formation incendie de la Vallée-du-Richelieu

L'année 2024 a été marquée par une réalisation importante : la réussite de 12 participants de la plus récente cohorte du DEP en sécurité incendie, dans le cadre du programme de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), en partenariat avec l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ). Ces professionnels ont démontré un engagement soutenu tout au long de leur démarche. Leur succès représente une étape significative dans leur cheminement de carrière, et nous leur adressons nos félicitations.

Dans le cadre de ses activités de formation, la RISIVR, par l'entremise du CFIVR, a également accueilli les examens pratiques de la formation Pompier 1 et Matières dangereuses – Opérations pour une compagnie privée. De plus, 2 formations spécialisées ont été organisées :

- Phénomènes thermiques, destinée aux services de sécurité incendie de Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine ;
- Interventions liées aux feux de véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible, offerte à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

Ces activités ont permis de former plus de 45 pompiers et pompières, contribuant au renforcement des capacités d'intervention dans plusieurs municipalités.

Enfin, une nouvelle cohorte 2024-2025 a été lancée. Les participants amorcent un parcours structuré, enrichi par l'expertise de formateurs d'expérience, dans un environnement propice à l'apprentissage et au perfectionnement professionnel.



Résultats financiers

au 31 décembre 2024

REVENUS	
Quotes-parts	11 325 114 \$
Services rendus	250 454 \$
Transferts	994 467 \$
Revenus d'intérêts	306 295 \$
Gain sur cession	48 810 \$
TOTAL DES REVENUS	12 925 140 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil d'administration	26 725 \$
Gestion financière et administrative	425 519 \$
Gestion du personnel	328 845 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	781 089 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	10 610 860 \$
Sécurité civile	
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	10 610 860 \$
Frais de financement	740 552 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 132 501 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	792 639 \$
Moins: revenus d'investissement	(994 467) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(201 828) \$
AJUSTEMENT DES IMMOBILISATIONS	
Produit de cession	66 940 \$
Amortissement	1 050 818 \$
(Gain) Perte sur cession	(48 810) \$
FINANCEMENT	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	84 390 \$
Remboursement de la dette à long terme	(988 110) \$
AFFECTATION	
Activités d'investissement	- \$
Réserves financières et fonds réservés	228 080 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(67 512) \$
TOTAL DES AJUSTEMENTS, FINANCEMENTS ET AFFECTATIONS	325 796 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercices à des fins fiscales	123 968 \$



